

# Un ballon d'oxygène pour le Département

TVA REMBOURSÉE L'État et le Conseil général ont signé une convention

HERVÉ MATHURIN

h.mathurin@sudouest.com

S'il est parfois arrivé, durant leur vie politique commune, de s'envoyer quelques piques, le préfet Francis Idrac et le président du Conseil général Philippe Madrelle n'étaient pas du tout dans ce registre jeudi dernier. Il est vrai que le premier nommé offrait au second un gros ballon d'oxygène financier, avec le versement anticipé du fonds de compensation de la TVA.

Ce fonds assure aux collectivités locales la compensation de la TVA dont elles s'acquittent pour leurs dépenses d'investissement. Cette avance s'inscrit dans le plan de relance du gouvernement. Une convention, signée jeudi par Francis Idrac et Philippe Madrelle, en régit les grands principes. Les collectivités territoriales signataires doivent s'engager sur un montant supérieur à la moyenne des budgets d'investissement des années 2004 à 2007.

## Effet direct sur la fiscalité

Selon le préfet, ces conventions ont suscité une forte adhésion dans le département et la région : « La plupart des grosses collectivités ont signé ou vont le faire avant le 15 mai, précise Francis Idrac. C'est un système avantageux, gagnant-ga-



Cette convention est un moyen pour le Département d'asseoir des chantiers comme celui de l'immeuble Gironde. ARCHIVES C. PETIT

gnant, qui permet de poursuivre l'investissement sans augmenter la fiscalité. »

En Gironde, les services préfectoraux tablent déjà sur 268 conventions signées : le Conseil régional, le Conseil général, 239 communes, 24 syndicats intercommunaux et 33 centres communaux d'action sociale, soit un montant d'investissement 2009 de 964 millions d'euros contre 658 millions sur la moyenne des années précédentes. Les premiers fonds devraient être versés durant le deuxième semestre 2009.

À en croire Philippe Madrelle, l'usage de ces fonds est tout trouvé : « Nous sommes en train de construire les collèges de Branne, Saint-Symphorien et Saint-André à Caudéran, nous sommes en plein travaux pour les Archives départementales, l'immeuble Gironde, le foyer occupationnel des handicapés à Braud-et-Saint-Louis. »

Pour le président du Conseil général, cette avance sur remboursement permettra aussi d'atténuer les effets de la baisse des droits de mutation.